Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212901847-20260526-DELIB26052026_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-six, le six du mois de mai , le Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Maël SAILLOUR, Président.

Nombre de membres :
En exercice : 10
Présents : 8
Votants : 8

Etaient présents : Maël SAILLOUR, Président, Anne MARC, Vice-Présidente, Florence MARC, Josée DEROFF, Olivia POISSON, Jean-Paul CAER, Emmanuelle DE LA SERRE, Jean-Jacques HIRRIEN, Annie MIOSSEC

Date de la convocation : 30 avril 2026

Madame Anne MARC a été nommée secrétaire.

Règlement intérieur du CCAS

M. Maël SAILLOUR, président du CCAS, propose au nouveau conseil d'administration l'instauration d'un règlement intérieur.

A l'unanimité des membres présents, le règlement intérieur est adopté.

Maël SAILLOUR, Président

PLOUENAN (Finistère)